

C'est avec la société Bik'Air SAS de Nathan Cohen que cette action a été actée avec le maire de Villeneuve Loubet, Lionnel Luca..., après, il est vrai, avoir été initiée avec succès à Vence depuis 18 mois.

Très facile d'utilisation

Dès la sortie de la gare SNCF, le voyageur pourra donc louer un vélo électrique pour se déplacer sur 70 km, la durée d'autonomie de la batterie. Le vélo électrique devra être laissé obligatoirement sur le territoire communal de Villeneuve Loubet. Pour ceux qui le souhaitent, pour leur dernier kilomètre domicile/travail, ils pourront laisser leur voiture sur l'une de 88 places gratuites durant 12 heures des parkings de la gare SNCF. Il existe aussi un parking de covoiturage de 118 places aux Plans, totalement gratuit. Pour un trajet de 12 à 15mn, il en coûtera 1,50 euro à l'utilisateur qui déblocuera son vélo électrique en utilisant l'appli : **AppStore&GooglePlayStore**

Dès lors, les Bik'Air disponibles à proximité s'afficheront, il faudra visualiser l'autonomie de la batterie, ouvrir/fermer le cadenas, puis payer son trajet en fin d'utilisation. Et oubliez l'emprunt d'un tel vélo car ils sont tous tracés par l'entreprise qui les a fabriqués. Ils assureront la réparation desdits vélos tout comme leur ramassage s'ils sont abandonnés durant 12 à 24 heures.

Compatibilité entre Villeneuve Loubet et Antibes

La 2^{ème} étape, dit le président de la CASA et maire d'Antibes, Jean Leonetti, ce sera de rendre compatible ce service sur la cité antiboise. L'emplacement pourrait être la place Guynemer, proche de la gare multimodale Bus/Tram. Et le président d'ajouter : « Une fois de plus, Lionnel Luca nous montre le chemin ». C'est la première expérience de ce genre sur l'Agglomération sôphopolitaine. À Villeneuve Loubet, les agents municipaux disposeront de vélos électriques à la demande pour leurs déplacements au sein de la commune. Lionnel Luca l'a confirmé en présence de différents adjoints de sa majorité, Marie Bennassayag, déléguée aux Finances et conseillère départementale, Albert Calamuso, délégué à la sécurité et à la tranquillité, Patricia Lavigne, déléguée au développement économique et au tourisme et Stéphane Fine, conseiller municipal délégué aux déplacements.

50 vélos électriques à terme

La 3^{ème} étape sera la montée en puissance du dispositif avec à terme, 50 vélos sur Villeneuve Loubet et trois points fixes : la gare SNCF, la Médiathèque Auguste Escoffier et un point à déterminer sur le bord de mer. Lionnel Luca compte bien sur la réfection des trottoirs de

Marina entre avenue des Cavaliers et le parc de Vaugrenier. « Ce trottoir est trop large et il pourrait accueillir un espace partagé entre les vélos et les piétons d'autant qu'ils se font rare sur l'axe de l'ex-RN7 ». Reste le financement qui pourrait être partagé entre le Département qui a la responsabilité de cet axe, la CASA qui gère Marina commune. « Cela devrait se faire d'ici 2 ans » pronostique Lionnel Luca. Et d'ici 5 ans, le Bus en site propre devrait arriver à Villeneuve Loubet, ce qui fait dire à Jean Leonetti que cet axe de Marina 7 est « stratégique pour la CASA ».

Pascal Gaymard

Le Plan Vélo de la CASA...

Selon le vice-président délégué aux transports de la CASA, Thierry Occelli, cette initiative particulièrement intéressante s'inscrit parfaitement dans le Plan Vélo de l'Agglomération sôphipolitaine. Des aides sont prévues par la CASA pour tout achat d'un vélo électrique neuf à hauteur de 25% de son prix d'achat TTC selon les quotients familiaux. De plus, une aide de 50 euros est prévue pour toute réparation de vélo, aide prévue par l'Etat.

[Signaler un abus](#)

Partager :

- [Twitter](#)
- [Facebook](#)
- [LinkedIn](#)

Prénom ou nom complet

Email

☐ En continuant, vous acceptez la politique de confidentialité